

Guide **Pratique**

# Le compostage individuel

Agir au quotidien  
c'est agir pour l'environnement



**LES DÉCHETS**

**RÉCONCILIONS PROGRÈS ET ENVIRONNEMENT**

**ADEME**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

COMPOSTAGE INDIVIDUEL :  
AGIR AU QUOTIDIEN, C'EST AGIR  
POUR L'ENVIRONNEMENT



- ➔ Faire soi-même son compost, c'est facile
- ➔ Le compostage, des réactions en chaîne
- ➔ Le compostage d'accord, mais quels déchets utiliser ?
- ➔ L'art de bien composter
- ➔ Surveiller l'humidité
- ➔ Compostage, faites votre choix : tas ou bacs
- ➔ Des conseils aussi utiles que pratiques
- ➔ Votre compost est-il mûr ?
- ➔ Optimiser l'utilisation de votre compost
- ➔ Le rôle du tamisage



## FAIRE SOI-MÊME SON COMPOST, C'EST FACILE

Faire son compostage soi-même présente de nombreux avantages. Tout d'abord, cela permet de réduire la production d'ordures ménagères nécessitant un traitement collectif. Mais la pratique du compostage individuel contribue également à la préservation de l'environnement. Et aujourd'hui, on a tous envie, à son niveau, de faire un geste, un "petit quelque chose" pour l'environnement.

Pourquoi ne pas commencer par le compostage individuel ?

### Il n'y a pas que les jardiniers avertis pour réaliser et apprécier cette matière fertilisante

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin procure une vraie satisfaction personnelle. Vous prenez conscience du cycle de vie des aliments et de la transformation utile de leurs déchets.

Quels éléments et aliments peuvent être valorisés par compostage ? Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, autres déchets organiques,...

Le réflexe compostage s'acquiert, jour après jour. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant...

Ce guide est destiné à vous présenter les avantages du compostage, les règles de base et les conseils pratiques pour réussir votre compost.

**Alors, suivez le guide...**

## LE COMPOSTAGE :

### DES RÉACTIONS EN CHAÎNE

Quand vous faites votre compost, voilà comment cela se passe : les déchets organiques se transforment en présence d'eau et d'oxygène. Des micro-organismes qui peuvent être des champignons microscopiques, des bactéries, ... transforment ces déchets en un produit comparable à de l'humus, très utile en agriculture et en jardinage : c'est ce qu'on appelle le compost.

A l'échelle collective, le principe du compostage reste le même. Il se pratique dans des installations collectives, sur des plates-formes de compostage.

#### **Fabriquer son compost, est-ce possible ?**

Vous, nous, tout le monde peut faire son compost. Il suffit d'avoir un jardin, même de taille modeste. Il n'en faut pas plus pour apprécier ce geste écologique.

#### **Composter, est-ce vraiment utile ?**

Sans hésitation, la réponse est oui :

- oui, parce que le compostage permet de limiter la production d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever collectivement. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit.
- oui, parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

## LE COMPOSTAGE D'ACCORD, MAIS QUELS DÉCHETS UTILISER ?

Le compostage concerne tous les déchets organiques. Mais certains déchets sont plus faciles à composter que d'autres.

### Les déchets faciles à composter :

- déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, restes de viande, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés,...
- déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes,...
- déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur,...

### Les déchets plus difficiles à composter :

- les déchets très ligneux : tailles, branches,...
- les os, les noyaux, les trognons de chou, les graines de tomates ou de potirons, certaines mauvaises herbes sont plus délicats à composter. Mais il vous suffira de suivre les indications de ce guide (voir page 9) pour réussir à le faire.

### Les déchets impossibles à composter

Plastique, verre, métaux ne sont pas compostables.

Il faut absolument les écarter pour obtenir un compost de qualité.

### Moins de pollution et plus d'économies

Grâce au compostage, s'il est fait dans de bonnes conditions, des nuisances en tous genres sont évitées. En plus, des économies sont réalisées sur la gestion des déchets.

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour l'orienter vers la production de compost, il est nécessaire de respecter certaines règles. Voici les trois actions à retenir :

- mélanger les divers déchets organiques,
- aérer et brasser le mélange,
- surveiller l'humidité.

### Bien mélanger les déchets entre eux

C'est un des secrets du compost : la plupart des catégories de déchets compostent difficilement seules. Il faut mélanger les déchets entre eux pour obtenir un bon compost. Mais pas n'importe quels mélanges, car certains fonctionnent mieux que d'autres.



#### Pourquoi mélanger les déchets ?

Le mélange permet d'obtenir un bon équilibre du rapport carbone/azote. Une bonne humidité et pas trop de tassement facilitent l'aération.

### Quelles sont les grandes catégories de déchets ?

Les déchets organiques pouvant être compostés sont classés en fonction de leurs caractéristiques.

## Classification des déchets

### Les déchets plutôt carbonés

Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.

Seuls, ils compostent très lentement.

### Les déchets plutôt azotés

Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.

Ils se dégradent très facilement et ont tendance à pourrir.

### Les déchets humides

Gazon, déchets de cuisine, etc.

L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus.  
Seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.

### Les déchets secs

Branches, paille, papiers, sciure, etc.

Ils ne peuvent pas composter seuls.

### Les déchets grossiers

Tailles, déchets fibreux, etc.

L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler. Ce qui facilite l'aération.  
Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets en compostage.

### Les déchets fins

Déchets de cuisine, tontes de gazon, etc.

Ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.

### Les bons mélanges :

Il est important de connaître cette classification pour bien mélanger les catégories opposées entre elles :

- les carbonés avec les azotés,
- les humides avec les secs,
- les grossiers avec les fins.

### Pour réaliser ces mélanges, il y a deux solutions :

- vous pouvez soit brasser les déchets dès le départ,
- soit disposer les déchets par catégorie en couches minces alternées.

## Aérer et brasser

Le compostage repose sur le principe de la fermentation. Au cours de cette fermentation, les matières organiques sont transformées par les micro-organismes. Cette activité provoque une montée en température à 30°C, voire 40° ou même 60°C au cœur du tas.

### Comme nous, les micro-organismes ont besoin d'oxygène

Si l'air ne circule pas, les micro-organismes ne peuvent pas vivre et travailler. Vous devez donc brasser et mélanger les déchets organiques pour faciliter l'aération et éviter le pourrissement. Et c'est encore plus vrai au début du compostage, au moment où l'activité des micro-organismes est la plus forte.

Le brassage favorise également la régularité de la transformation dans toutes les zones du tas. Il permet d'obtenir un compost de qualité homogène.

#### L'importance du brassage

Le brassage des déchets facilite l'aération et évite le pourrissement des déchets. Pensez-y dès le début du compostage.



Ni trop d'humidité, ni trop peu. Trop d'humidité empêche l'aération : ce qui a pour conséquence de freiner le processus de fermentation et de dégager des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.

La solution : arroser quand c'est trop sec. Assécher quand c'est trop humide, c'est un peu plus difficile. Vous pourrez étaler le compost au soleil pendant quelques heures, le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche.

### Déchets difficiles à composter : il faut ruser

Le compostage des végétaux durs, longs, encombrants est possible, si vous suivez ces quelques indications :

- sectionner, fragmenter, écraser ou broyer les déchets difficiles à composter, vous faciliterez ainsi l'action des micro-organismes.
- leur faire subir plusieurs cycles de compostage.

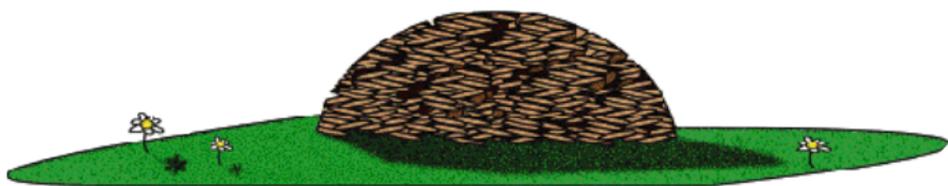
### Surveiller votre compost, c'est veiller à sa qualité

L'apport de déchets frais est l'occasion d'examiner les produits en compostage. Vous pourrez déceler un excès ou un déficit d'humidité et agir comme nous l'avons vu plus haut. Le secret, c'est de prendre le temps d'observer régulièrement votre compost, puis éventuellement d'intervenir pour améliorer le processus. C'est facile et cela ne demande pas beaucoup de temps.

## COMPOSTAGE, FAITES VOTRE CHOIX : TAS OU BAC

Vous avez à votre disposition une large gamme de méthodes et de matériels pour faire votre compost. Comment choisir ? Sur quelles bases ? En fait, chaque solution a des avantages et des inconvénients. Les critères qui pourront vous guider sont les suivants : la place disponible, la quantité de déchets à composter, la proximité du voisinage, le temps à consacrer à cette activité... Quel que soit votre choix, l'important est de bien suivre le processus de compostage.

### Première possibilité : le compostage en tas



Il consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 m à 1,5 m en moyenne).

#### Avantages : souple et facile d'utilisation

Il n'y a aucune contrainte de volume. Vous jouez sur la hauteur, la longueur et vous pouvez faire autant de tas que vous le souhaitez. Les déchets sont toujours accessibles et visibles. Vous les surveillez en toute facilité.

## Pourquoi choisir le compostage en tas ?

Il convient à ceux qui n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au compostage.

Le manque d'arrosage est compensé par les pluies périodiques. L'aération naturelle est souvent importante et limite ainsi les risques d'asphyxie.

L'évaporation relativement aisée peut aider à combattre l'excès d'eau. Mais, le mieux est quand même de surveiller votre compost régulièrement.

## Pourquoi ne pas choisir le compostage en tas ?

Parce que le tas est à la merci d'animaux (chiens, chats, rongeurs...) qui peuvent être attirés par les épluchures, les coquilles d'œufs ou les autres restes de cuisine et ainsi, détruire votre travail.

Parce que le tas est exposé aux aléas climatiques, aux précipitations, au vent, à la sécheresse, au froid qui ont pour conséquence de ralentir le processus.

Parce que le compostage est généralement plus lent (de huit mois à un an).

Parce que l'encombrement est important et la vision d'un tas n'est pas du goût de tout le monde.

## Deuxième possibilité : le compostage en bac

Un composteur, aussi appelé "bac à compost" ou "silo à compost" se présente sous la forme d'une structure en bois, en métal ou en plastique. Il contient les déchets à composter en un volume réduit et limite les effets de surface tels que l'assèchement ou le refroidissement. Il peut être plus ou moins ouvert sur l'extérieur.

## Avantages : encombrement et nuisances visuelles réduits

Vous vous occupez bien et régulièrement du compostage. Vous pouvez le mettre à l'abri des aléas climatiques et assurer une décomposition homogène pour l'ensemble de la masse.

Le compostage peut être rapide : entre quatre et cinq mois.

### Encore plus d'avantages avec un composteur fermé.

Mieux encore, les composteurs fermés placent les déchets hors de portée des animaux.

## Pour quoi choisir le compostage en bac ?

Il convient uniquement pour les petits volumes. Vous pourrez remédier à cette contrainte en utilisant plusieurs composteurs. Si on ne s'en occupe pas régulièrement, des dégâts irréversibles peuvent survenir rapidement : sécheresse, pourrissement nauséabond, ... Faites preuve d'une grande vigilance pour intervenir à temps en cas de nécessité.



### Encore plus de vigilance pour les composteurs fermés

Les observations et les interventions sont plus difficiles à effectuer. Ces complications sont liées au confinement des déchets.

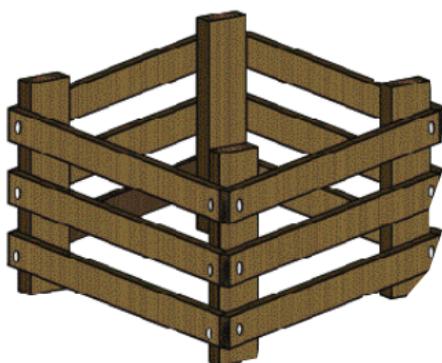
## Où se procurer un composteur ?

Les composteurs sont vendus dans les jardinerie, les quincailleries et même les grandes surfaces. Ils sont parfois proposés par les collectivités locales dans le cadre d'opérations de promotion du compostage individuel. Choisissez de préférence la marque NF Environnement "composteurs individuels de jardin", qui vous apporte des garanties sur la qualité du matériel.

Pour vous procurer la liste  
des composteurs NF ENVIRONNEMENT,  
vous pouvez appeler AFNOR CERTIFICATION  
au : 01 42 91 59 26

## Et si vous fabriquez votre composteur ?

Vous pouvez très bien fabriquer vous-même votre bac à compost. Pour cela, vous avez plusieurs possibilités à votre disposition :



- le bac cubique en bois : à base de planches ou de rondins,
- le treillis métallique cylindrique : il peut être entouré d'une toile, d'une natte de roseaux ou d'une feuille de plastique perforée.

### Astuce

Entre le sol et le compost, vous pouvez étendre 5 à 10 cm de paille ou de tailles pour faciliter l'aération et l'absorption d'éventuels excès d'eau.

## Comment se décider entre le tas et le composteur ?

- Vous avez peu de temps à consacrer au compostage, vous n'êtes pas trop pressé, vous avez un grand jardin et beaucoup de déchets à composter, vos voisins sont éloignés ? Choisissez le tas.
- Vous disposez de temps à consacrer à l'opération, votre jardin est petit, vous avez peu de déchets et vos voisins sont proches ? Choisissez le composteur.
- Cependant, les situations sont rarement aussi tranchées.

Alors, à vous de voir quels critères sont prioritaires pour vous.

## Composter, oui mais où ?

A même le sol, pour faciliter la colonisation par des auxiliaires du compostage (vers de terre, insectes, ...).

### Où fabriquer votre compost :

- à proximité de votre maison, c'est plus pratique,
- avec un accès facile depuis le jardin,
- plutôt à l'ombre et à l'abri du vent.



### Ce qu'il ne faut pas faire :

- placer votre compost juste à la limite de votre propriété. Vos voisins peuvent ne pas apprécier la vision de votre compost,
- mettre votre compost dans un creux. L'eau pourrait s'y accumuler.

## DES CONSEILS AUSSI UTILES QUE PRATIQUES

### Pour favoriser le démarrage du processus

Pensez à mettre une pelletée de compost ou de terre au démarrage du processus, cela facilitera l'ensemencement des déchets. De plus, mise en couverture, elle permettra de protéger les déchets des assauts des chiens et chats.

### Couvrir, c'est protéger

Une couverture est la solution idéale pour protéger vos déchets :

- du dessèchement dû au vent et au soleil,
- du détrempage dû aux précipitations,
- du lessivage des éléments nutritifs dû à la pluie.

#### Quelle couverture choisir ?

Pour votre couverture, vous pouvez utiliser de la paille, des branchages ou des herbes sèches ou encore une bâche spéciale imperméable à l'eau mais perméable à l'air.

### Faire face aux gros volumes saisonniers

Durant certaines saisons, des quantités importantes d'un même type de déchets se présentent : gazons, tailles, feuilles mortes.

#### Que faire ?

Les gazons peuvent être coupés fréquemment et laissés sur le sol, fanés avant compostage, disposés en surface au pied des arbres.

Les tailles peuvent être stockées et compostées au fur et à mesure des apports de tontes, déchets de cuisine...

## VOTRE COMPOST EST-IL MÛR ?

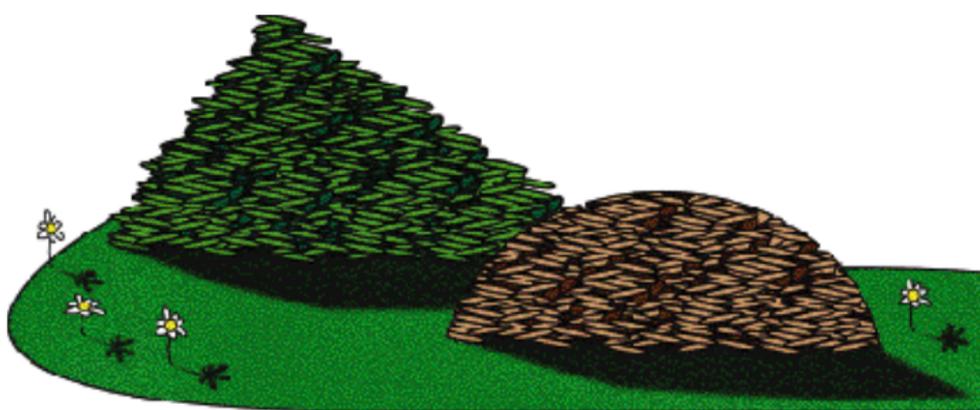
→ Au bout de plusieurs mois, (4 à 8 mois ou plus selon la méthode utilisée), votre compost est mûr. Enfin, peut-être.

### Comment le savoir ?

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse. Sa texture est fine et friable.

Dans un compost mûr, vous n'arrivez plus à identifier les déchets de départ, à l'exception des bouts de bois et de certains déchets difficiles à composter. Vous pourrez alors leur faire suivre un nouveau cycle de compostage.

Si vous n'arrivez pas à gérer les flux importants, pensez à la déchetterie.



## OPTIMISEZ L'UTILISATION DE VOTRE COMPOST

### L'utilisation de votre compost avant maturité

Vous pouvez disposer votre compost avant maturité en paillage sur la terre, au pied des arbres, ou sur des cultures déjà avancées. Mais vous devrez attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de l'incorporer au sol.

### L'utilisation de votre compost à maturité

**Un compost à maturité peut être utilisé de deux manières différentes :**

- comme amendement organique : vous pouvez l'épandre en couches minces (1 à 5 litres par m<sup>2</sup>), puis l'incorporer au sol superficiellement par binage (sur 5 à 15 centimètres),
- comme support de culture : il est souhaitable de préparer un terreau en mélange avec de la terre et votre compost. En effet, il faut absolument éviter de semer ou de planter directement dans le compost. Si certaines plantes comme les tomates ou les potirons peuvent s'en accommoder, la majorité des plantes ne le supportent pas.

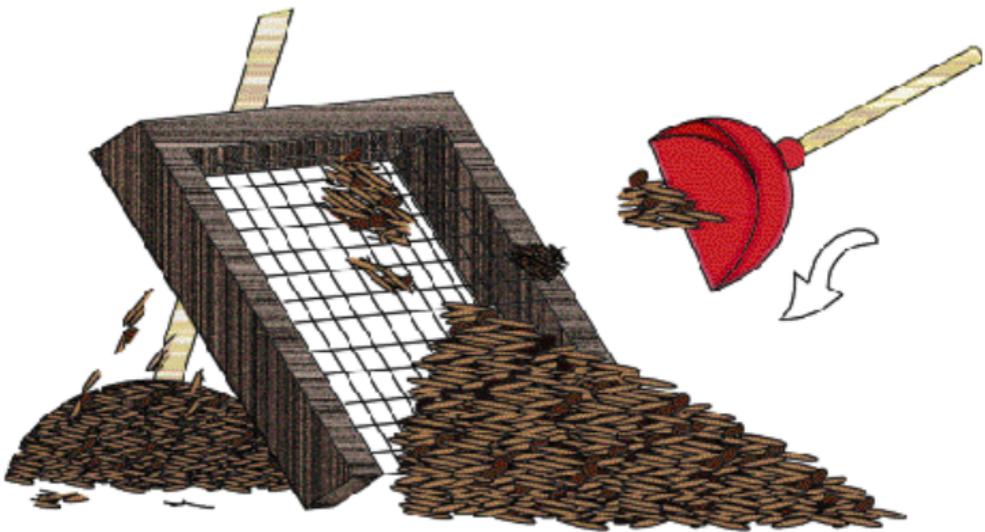
#### Les proportions d'un bon mélange comme support de culture

1/3 compost, 1/3 terre, 1/3 sable est un mélange en général bien adapté aux plantes en pot.



## LE RÔLE DU TAMISAGE

Le tamisage permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement. Un simple grillage posé sur un cadre de bois peut faire l'affaire. Il permet d'éliminer les éléments grossiers qui n'ont pas été complètement compostés. Comment faire ? Vous projetez le compost à l'aide d'une pelle sur le cadre grillagé que vous aurez pris soin de poser contre un mur pour le stabiliser. Que faire des refus de tamisage ? Vous pouvez les utiliser en paillage ou encore les recycler dans le tas ou le composteur. Ils aident à démarrer le compostage et à améliorer le rapport carbone/azote (voir début du guide).



**Bon compostage à tous.**



# Les Implantations Régionales de l'ADEME

## ALSACE

Tél. 03 88 15 46 46  
ademe.alsace@ademe.fr

## AQUITAINE

Tél. 05 56 08 78 79  
ademe.aquitaine@ademe.fr

## AUVERGNE

Tél. 04 73 31 52 80  
ademe.auvergne@ademe.fr

## BASSE-NORMANDIE

Tél. 02 31 46 81 00  
ademe.basse-normandie@ademe.fr

## BOURGOGNE

Tél. 03 80 76 89 76  
ademe.bourgogne@ademe.fr

## BRETAGNE

Tél. 02 99 85 87 00  
ademe.bretagne@ademe.fr

## CENTRE

Tél. 02 38 24 00 00  
ademe.centre@ademe.fr

## CHAMPAGNE-ARDENNE

Tél. 03 26 69 20 96  
ademe.champagne-ardenne@ademe.fr

## CORSE

Tél. 04 95 51 77 00  
ademe.ajaccio@ademe.fr

## FRANCHE-COMTE

Tél. 03 81 25 50 00  
ademe.franche-comte@ademe.fr

## HAUTE-NORMANDIE

Tél. 02 35 62 24 42  
ademe.haute-normandie@ademe.fr

## ILE-de-FRANCE

Tél. 01 49 01 45 47  
Fax 01 49 00 06 84

## LANQUEDOC-ROUSSILLON

Tél. 04 67 99 89 79  
ademe.languedoc-roussillon@ademe.fr

## LIMOUSIN

Tél. 05 55 79 39 34  
ademe.limousin@ademe.fr

## LORRAINE

Tél. 03 87 20 02 90  
ademe.lorraine@ademe.fr

## MIDI-PYRENEES

Tél. 05 62 24 35 36  
ademe.midi-pyrenees@ademe.fr

## NORD-PAS-de-CALAIS

Tél. 03 27 95 89 70  
ademe.nord-pas-de-calais@ademe.fr

## PAYS DE LA LOIRE

Tél. 02 40 35 68 00  
ademe.pays\_de\_la\_loire@ademe.fr

## PICARDIE

Tél. 03 22 45 18 90  
ademe.picardie@ademe.fr

## POITOU-CHARENTES

Tél. 05 49 50 12 12  
ademe.poitou-charentes@ademe.fr

## PACA

Tél. 04 9132 84 44  
ademe.paca@ademe.fr

## RHONE-ALPES

Tél. 04 72 83 46 00  
ademe.rhone-alpes@ademe.fr

## GUADELOUPE

Tél. 05 90 26 78 05  
ademe.guadeloupe@ademe.fr

## GUYANE

Tél. 05 94 29 73 60  
ademe.guyane@ademe.fr

## MARTINIQUE

Tél. 05 96 63 51 42  
ademe.martinique@ademe.fr

## REUNION

Tél. 02 62 71 11 30  
ademe.reunion@ademe.fr

**Pour en savoir plus : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)**

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
Siège social : 27, rue Louis-Vicat - 75015 PARIS - Tél. : 01 47 65 20 00  
Dépt Bâtiment et collectivités - 500 route Lucioles -  
06560 VALBONNE - Tél : 04 93 95 79 00